SION

Question écrite à la Municipalité

Article 34 du règlement du Conseil Général – Les questions

1. Chaque membre du conseil général peut interroger le Conseil municipal sur les affaires communales sous forme
a) de question orale formulée lors de la séance plénière du Conseil général;
b) de question écrite adressée, par écrit ou voie électronique, au Conseil municipal par le Bureau du Conseil général au moins 5 jours ouvrables avant une séance plénière.
2. Le Conseil municipal répond immédiatement à la question orale ou au plus tard au cours de la séance qui suit celle de son dépôt.
3. Le Conseil municipal répond, en principe, à la question écrite à la séance du Conseil général qui suit son dépôt dans les délais.

Dépositaire : Jean Pierre Bodrito PS
Date du plénum : 06.10.2026

Sujet : Projet de réhabilitation de la place de la Planta – État d'avancement, causes des retards et calendrier réactualisé

Le 19 décembre 2023, le Conseil général de Sion approuvait à une très large majorité (49 oui, 5 non et 2 absentions) le message du Conseil municipal portant sur un crédit d'engagement de 12,85 millions de francs pour le projet de réhabilitation de la place de la Planta.

Ce vote traduisait une volonté claire d'offrir à Sion un cœur de ville modernisé, unifié, mieux armé face aux îlots de chaleur grâce au concept AcclimataSion, tout en préservant le plateau central pour nos manifestations et rassemblements publics.
.
À ce jour, aucun travail visible n'a encore débuté sur la place. En tant qu'élu-e-s, nous sommes régulièrement interpellé-e-s par des citoyennes et citoyens de Sion qui s'interrogent sur les raisons de cette attente et souhaitent savoir quand ce chantier emblématique verra concrètement le jour.

Afin de pouvoir apporter des réponses claires à la population et d'assurer le suivi de ce dossier majeur pour notre commune, j'invite le Conseil municipal de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

1. Motifs du délai : Quelles sont les raisons administratives, techniques ou juridiques (procédures de marchés publics, éventuels recours, coordination de chantier) qui expliquent le temps écoulé depuis le vote du crédit en décembre 2023 ?

   Le dossier en autorisation de construire du réaménagement de la place est toujours en procédure auprès de la commission cantonale des constructions. Différentes demandes de compléments d'étude et de modification ont émané des services cantonaux pour lesquelles des analyses complémentaires et coordinations ont été nécessaires. Ainsi et par exemple, par courrier du 21 août 2026, le service de l'environnement a demandé de nouvelles justifications supplémentaires au sujet du concept de gestion des eaux et les services communaux, avec l'appui des mandataires, sont en train de finaliser les réponses à apporter. Il s'agit a priori des dernières sollicitations et nous avons bon espoir que la CCC délivre enfin l'autorisation dans le courant de cet automne.

2. Planning prévisionnel : Quel est le calendrier réactualisé de réalisation du projet, et à quelle période le début effectif des travaux sur le terrain est-il aujourd'hui arrêté ?

Le printemps 2027 marquera le début des réalisations les plus visibles avec les travaux sur la place de jeux dans le secteur du jardin public. Les appels d'offres ont été initiés et les adjudications pour le choix des équipements des travaux sont en cours de finalisation.

3. Suivi financier : Le montant du crédit d'engagement de 12,85 millions de francs voté en 2023 demeure-t-il dans les limites de l'enveloppe budgétaire approuvée, ou l'indexation et les retards risquent-ils d'impacter le coût final ?

   Le conseil municipal et les services gardent comme objectif le montant du crédit d'engagement de +/- 10% de 12.850 millions de francs. Cela étant, comme dans tout projet de construction, on ne peut pas présager des différents retours de soumissions, des modifications du taux de TVA et de facteurs extérieurs imprévisibles.

4. Information et impact : Quelles mesures d'information et d'accompagnement sont-elles prévues à l'attention des riverains, des commerçants et des usagers de la place avant le lancement du chantier ?

   Au fur et à mesure de l'avancement des différents chantiers en relation avec les différentes phases du projet, les différents groupes concernés par les chantiers seront naturellement informés par les canaux usuels de communication de la Ville.

Merci.